

Rapport de la

**RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL DU PROJET
EAF-NANSEN POUR LA ZONE DE LA COMMISSION DES PÊCHES
POUR LE SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN (CPSOOI)**

Flic-en-Flac, Maurice, 1–2 octobre 2012



LE PROJET EAF-NANSEN

La FAO a initié l'exécution du projet «Renforcement de la base des connaissances pour mettre en œuvre une approche écosystémique des pêcheries marines dans les pays en développement (EAF-Nansen GCP/INT/003/NOR)» en décembre 2006. Le projet est financé par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (Norad). Le projet EAF-Nansen fait suite aux précédents projets/programmes dans le cadre du partenariat entre la FAO, Norad et l'Institut de recherche marine (IMR) de Bergen en Norvège, pour l'évaluation et l'aménagement des ressources halieutiques dans les pays en développement. Le projet est mis en œuvre en partenariat avec les gouvernements et en collaboration avec les projets grands écosystèmes marins (GEM¹) soutenus par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM²) et d'autres projets régionaux qui ont le potentiel de contribuer à certains éléments du projet EAF-Nansen.

Le projet EAF-Nansen offre l'opportunité aux pays côtiers de l'Afrique subsaharienne partenaires de recevoir un appui technique de la FAO pour le développement de cadres nationaux et régionaux visant une approche écosystémique de l'aménagement des pêches et la possibilité d'acquérir des connaissances complémentaires sur leurs écosystèmes marins. Ces éléments seront utilisés pour la planification et le suivi des pêcheries et de leurs écosystèmes. Le projet contribue à renforcer les capacités des administrations nationales responsables de l'aménagement des pêches en introduisant des méthodes d'évaluation des risques écologiques pour identifier les questions d'aménagement d'importance majeure ainsi que la préparation, la mise en œuvre et le suivi des progrès de la mise en œuvre de plans d'aménagement des ressources marines conformes à l'approche écosystémique des pêches.

¹ En anglais: Large Marine Ecosystem

² En anglais: Global Environment Facility (GEF)

RENFORCEMENT DE LA BASE DES CONNAISSANCES POUR
METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE DES
PÊCHERIES MARINES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT
(EAF-NANSEN GCP/INT/003/NOR)

Rapport de la

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL DU PROJET
EAF-NANSEN POUR LA ZONE DE LA COMMISSION DES PÊCHES
POUR LE SUD-OUEST DE L'Océan Indien (CPSOOI)

Flic-en-Flac, Maurice, 1-2 octobre 2012

PRÉPARATION DE CE DOCUMENT

Le groupe de travail régional (GTR) du projet EAF-Nansen pour la zone de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) s'est réuni à l'hôtel Sugar Beach à Flic-en-Flac, Maurice, les 1 et 2 octobre 2012, par le projet EAF-Nansen (Renforcement de la base des connaissances et mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement). La réunion a rassemblé 20 participants provenant des pays du sud-ouest de l'océan Indien, du projet pêches du sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI), du projet SmartFish et de la FAO.

Le rapport a été préparé par l'unité de gestion du projet EAF-Nansen à Rome. Il rend compte des discussions, décisions prises et recommandations formulées lors de la réunion.

FAO EAF-Nansen Project/Projet EAF-Nansen de la FAO.

Report of the meeting of the EAF-Nansen Project Regional Task Group for the South West Indian Ocean Fisheries Commission (SWIOFC) area, Flic-en-Flac, Mauritius 1–2 October 2012/
Rapport de la réunion du groupe de travail régional du projet EAF-Nansen pour la zone de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI), Flic-en-Flac, Maurice, 1-2 octobre 2012.

FAO EAF-Nansen Project Report/FAO, Rapport du projet EAF-Nansen. No 16. Rome, FAO. 2013. 21 p.

RÉSUMÉ

Le groupe de travail régional (GTR) du projet EAF-Nansen pour la zone de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) s'est réuni à l'hôtel Sugar Beach à Flic-en-Flac, Maurice, les 1 et 2 octobre 2012, par le projet EAF-Nansen (Renforcement de la base des connaissances et mise en œuvre d'une approche écosystémique des pêches maritimes dans les pays en développement). La réunion a rassemblé 20 participants provenant des pays du sud-ouest de l'océan Indien, du projet pêches du sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI), du projet SmartFish et de la FAO.

Les principaux objectifs de l'atelier comprennent la mise à jour sur les progrès réalisés dans l'exécution du projet EAF-Nansen, l'examen de l'avancement des travaux des Groupes de travail nationaux (GTN), en particulier la préparation des plans de gestion des pêches, et la préparation de la réunion du Comité de pilotage régional (CPR) prévue pour le 3 octobre 2012 au même endroit. Les participants ont reçu des informations sur le processus de planification de la gestion écosystémique des pêches et les résultats attendus des projets nationaux AEP.

1. INTRODUCTION

1.1 Ouverture

Le groupe de travail régional du projet EAF-Nansen pour la zone de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) s'est réuni à l'hôtel Sugar Beach à Flic-en-Flac, Maurice, les 1 et 2 octobre 2012. La réunion a rassemblé 20 participants provenant des pays du sud-ouest de l'océan Indien, du projet pêches du sud-ouest de l'océan Indien (SWIOFP), du projet SmartFish et de la FAO. La liste des participants et l'ordre du jour de la réunion figurent respectivement en Annexes 1 et 2. La réunion a été présidée par Renison Ruwa, du Kenya, président du GTR.

1.2 Objectifs et organisation de l'atelier

Kwame Koranteng, le Coordinateur du projet, a présenté comme suit les objectifs de l'atelier:

- Mise à jour sur les progrès réalisés de la mise en œuvre du projet EAF-Nansen,
- Examen de l'état d'avancement du travail des groupes de travail nationaux, en particulier la préparation des plans de gestion des pêches,
- Préparation de la réunion du Comité de pilotage régional programmée le 3 octobre 2012 au même endroit.

1.3 Le rapport du président

Le président a souhaité la bienvenue aux participants de la réunion et présenté un bref compte-rendu de sa gestion en tant que président du GTR depuis mars 2011 jusqu'à ce jour.

Il a noté que des progrès considérables avaient été réalisés par les groupes de travail nationaux (GTN) dans la préparation des plans de gestion en dépit de nombreuses difficultés. Il a reconnu le soutien financier et technique apporté par les GTN au projet EAF-Nansen et au SWIOFP. Il a également salué la collaboration entre les deux projets ainsi qu'avec la CPSOOI, le projet Grands Ecosystèmes Marins d'Agulhas et de Somalie (ASCLME) et maintenant le projet SmartFish.

Le président a rappelé aux membres que la réunion se devait d'être interactive et que devaient s'y partager les enseignements tirés de la préparation des plans nationaux de gestion des pêches.

Commentant le rapport du président, le Directeur des pêches du Kenya, Mr. Godfrey Monor, a évoqué la réunion de la Conférence des ministres africains des pêches et d'aquaculture (CMAPA) tenue à Banjul, Gambie, en 2010, au cours de laquelle fut soulignée la nécessité de mise en œuvre d'une approche écosystémiques des pêches. Il a précisé que la préparation et la mise en œuvre des plans de gestion des pêches furent également soulignées par la CMAPA et que le travail réalisé par les GTN avec le soutien de la FAO et du SWIOFP est tout à fait louable et en phase avec les déclarations de la CMAPA.

2. MISE À JOUR SUR LE PROJET EAF-NANSEN

Au cours de sa présentation, le Coordinateur du projet EAF-Nansen a fait une mise à jour sur le projet et informé la réunion de la fin de la première phase du projet et du début de la phase de transition qui doit durer trois ans. Il a ajouté que d'autres informations à ce sujet seraient données lors de la réunion du Comité de pilotage régional à laquelle doivent participer tous les membres des GTR.

Le coordinateur a noté que les changements fréquents de points focaux nationaux pour le projet ainsi que dans la composition des GTN, affectaient l'exécution du projet au niveau national.

3. LE PROCESSUS DE PLANIFICATION DE GESTION DE L'AEP

Le coordinateur du projet a porté l'attention des participants sur le processus de planification de gestion de l'AEP. Il a rappelé l'objectif de l'AEP qui est «de prévoir, de mettre en place et de gérer la pêche d'une manière qui réponde aux besoins et désirs multiples des sociétés sans mettre en péril les possibilités pour les générations futures de profiter de tout l'éventail des biens et services fournis par le milieu marin». Il a rappelé aux participants les principes clés de l'AEP et du cadre de mise en œuvre de l'AEP qui, dit-il, peut se résumer dans les quatre étapes suivantes:

- Étape 1: Initiation et portée
- Étape 2: Identification des ressources, des problèmes et hiérarchisation des principaux problèmes
- Étape 3: Développement d'un plan de gestion de l'AEP
- Étape 4: Mise en œuvre et examen du plan

Les activités clés de chaque étape ont ensuite été présentées et discutées. Il a noté que chaque pays de la CPSOOI avait préparé un rapport de référence, tenu un atelier ERA (évaluation du risque écologique) et produit un rapport ERA selon le format fourni par le projet EAF-Nansen. À l'exception des Comores et de Madagascar, chaque pays a également préparé une ébauche du plan de gestion des pêches et des experts internationaux ont déjà commencé à travailler avec les GTN pour réaliser une analyse coût-bénéfice et aider à finaliser les plans.

L'accent a été mis sur l'étape 4 – mise en œuvre et examen. Le coordinateur a noté que certaines questions pertinentes étaient nécessaires pour l'examen, notamment:

- À quel point le plan de gestion doit-il être formel?
- Quels sont les agences/groupes qui ont besoin de l'approuver?
- Le plan exigera-t-il des amendements à la réglementation ou législation existantes?
- Quel est le délai pour terminer la formalisation et cela répond-il à l'urgence?
- Quelles étapes intermédiaires pourraient être prises en utilisant les outils législatifs actuels?
- Y a-t-il suffisamment de compétences juridiques disponibles pour ébaucher une nouvelle réglementation si nécessaire? Si non, où pouvez-vous les obtenir et à quel coût?

En terminant sa présentation, le coordinateur a ajouté que les GTN font face à un problème commun, à savoir que, pour la plupart des administrations de pêche, les ressources sont trop peu nombreuses pour entreprendre toutes les tâches identifiées et qu'il est donc très important d'évaluer la priorité de chaque tâche et les risques associés à l'inaction. Il a demandé aux directeurs des pêches présents d'aider à réfléchir aux mesures nécessaires pour faire publier au Journal officiel et/ou approuver les plans de mise en œuvre ainsi que la préparation et/ou l'amendement des règlements de la pêche le cas échéant.

Plusieurs membres ont commenté ces derniers points de la présentation. Les commentaires sur l'approbation/endorsement du plan sont présentés ci-dessous à la section 5.

4. MISES À JOUR SUR LES PROJETS NATIONAUX ET SOUS-RÉGIONAUX

Le Coordinateur du projet a dressé un bilan rapide sur les projets nationaux et sous-régionaux mis en œuvre actuellement en vertu du Produit 2 du projet EAF-Nansen comme indiqué ci-dessous.

Projets nationaux

- Libéria et Sierra Leone
- Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana et Togo
- Cameroun, Gabon et Nigéria
- Kenya, Tanzanie et Seychelles
- Mozambique
- Maurice
- Comores et Madagascar

Projets sous-régionaux

- Projet de démonstration 1 du CCLME (Maroc, Mauritanie, Sénégal et Gambie)
- Projets EAF de la CCB (Commission du courant de Benguela)

Le tableau ci-dessous résume l'état d'avancement des travaux.

Pays	Pêcherie	Rapport de référence	Rapport ERA	Plan de gestion préliminaire
Sierra Leone	Artisanale	√	√	√
Libéria	Artisanale	√	√	√
Bénin	Senne de plage	√	√	√
Côte d'Ivoire	Senne de plage	√	√	√
Ghana	Senne de plage	√	√	√
Togo	Senne de plage	√	√	√
Cameroun	Crevetière industrielle	√	√	√
Gabon	Crevetière industrielle	√	√	√
Nigéria	Crevetière industrielle	√	√	√
Mozambique	Crevetière du banc de Sofala	√	√	√
	Poisson de ligne	√	√	-
Tanzanie	Pélagique (petits et moyens)	√	√	√
Kenya	Pélagique (petits et moyens)	√	√	√
Comores	Démersale	√	√	-
Madagascar	Démersale	√	√	
Maurice	Banc/Démersale	√	√	√
CCLME	Projet de démonstration 1; Petites espèces pélagiques	√	-	-

BCC	Accords institutionnels pour la gestion de l'AEP	-	-	-
	Dimension humaine de l'AEP	-	-	-
	Surveillance de la mise en œuvre de l'AEP	-	-	-

Le coordinateur a ensuite présenté quelques aspects du plan préparé par le GTN du Sierra Leone. Il a examiné l'objectif et la portée du plan, les objectifs opérationnels et de gestion, le mode de fonctionnement et de rapport et a présenté une partie du cadre logique. Il a admis que le format était un peu différent de celui qui avait été distribué précédemment à tous les GTN mais que le processus évoluait.

En commentant le cadre logique, Gabriella Bianchi, de la FAO, a précisé que la terminologie devait être quelque peu modifiée pour être en adéquation avec celle utilisée à la FAO.

5. RAPPORT SUR L'ÉTAT DES PROJETS NATIONAUX

Chaque représentant des GTN a présenté une mise à jour de leur projet national. Dans les discussions qui ont suivi chaque présentation, les participants ont eu la possibilité de partager un grand nombre d'expériences tirées de la mise en œuvre des projets. Le président a félicité Maurice, la Tanzanie et le Kenya d'avoir utilisé les compétences disponibles au sein du GTN pour ébaucher les plans de gestion plutôt que d'avoir fait appel à un consultant national. Cela encouragea les équipes des Comores et de Madagascar qui sont résolues à utiliser la même approche.

Concernant l'endossement et la mise en œuvre des plans de gestion, le Point focal du Mozambique a informé les participants que, dans son pays, différents niveaux d'endossement/approbation sont exigés selon les produits. La loi est approuvée par le parlement, les réglementations par le cabinet et les plans de gestion sont approuvés par le ministre. L'organisme consultatif du ministère, présidé par le ministre et composé de directeurs, de députés, d'un secrétaire permanent, du ministre et du vice-ministre, discute et fait des recommandations en vue de l'approbation du ministre.

À Madagascar, un comité consultatif ministériel examine le plan et le ministre le présente au conseil des ministres pour approbation. Au Kenya et en Tanzanie, tous les règlements et plans de gestion sont endossés au niveau du ministre s'il n'est pas nécessaire de modifier la loi sur les pêches. À Maurice, les règlements sont approuvés par le cabinet et prennent 6 à 7 semaines pour passer.

Il a été demandé aux membres des GTR d'étudier les besoins des pays en termes de capacité à mettre en œuvre les plans de gestion une fois finalisés et endossés. Il leur fut également demandé d'examiner les ressources des gouvernements ainsi que les soutiens possibles par le biais de projets ou de donateurs.

6. ADMINISTRATION ET FINANCE

Mr. Kyriakos Kourkouliotis, chargé des opérations du projet EAF-Nansen, a présenté un bref aperçu des aspects administratifs et financiers des projets nationaux. Il a précisé que ces aspects seront discutés en détail lors du comité de pilotage régional. Il a conseillé aux Points focaux d'essayer de suivre les documents de projet afin d'être en mesure de gérer efficacement le projet. Enfin, il leur a rappelé les exigences relatives aux rapports techniques et financiers et en matière de demandes de fonds.

7. PROGRAMME EAF NANSEN DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Le coordinateur du projet a présenté le programme EAF-Nansen de renforcement des capacités en laissant de côté les détails qui seront abordés lors de la réunion du Comité de pilotage régional.

8. DISCUSSION GÉNÉRALE SUR LE PROJET EAF-NANSEN

Il a été demandé aux participants de donner leurs impressions générales sur le projet EAF-Nansen et, en particulier, sur les projets nationaux.

Aubrey Harris, de la FAO, a rappelé aux participants la décision de la CPSOOI d'adopter le GTR en tant qu'organisme subsidiaire relevant du Comité scientifique de la commission. Il a précisé que le projet a prévu un Forum pour les responsables des pêches sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique des pêches. Il a conseillé aux GTR de faire suivre à la Commission la question de l'endossement des plans de gestion car elle sera en mesure de surveiller les délais. Il a également rappelé le travail réalisé pour établir les lignes de référence pour la mise en œuvre de l'AEP dans la région du sud-ouest de l'océan Indien.

Clotilde Bodiguel, du projet SmartFish, a informé participants sur le programme qu'elle dirige. Elle a souligné que le projet SmartFish est financé par l'UE par le biais du Fonds européen de développement (FED) en vertu d'accords signés entre l'Union européenne et quatre organisations économiques régionales de l'Afrique australe et de l'Est et de l'océan Indien, à savoir: la Commission de l'océan Indien (COI), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et le Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA). Elle a précisé que le projet comprend cinq résultats: trois directement mis en œuvre par la COI (*gouvernance, SCS et commerce*) et deux délégués à la FAO (*gestion des pêches et sécurité alimentaire*). Elle a noté que les projets nationaux sont en accord avec les produits attendus du programme SmartFish et que les pays pouvaient étudier la possibilité de mettre en place un partenariat avec le programme pour la mise en œuvre des plans de gestion.

Les participants ont fait quelques commentaires divers. Ils étaient, en général, enchantés de l'opportunité offerte de partager des informations et de tirer des enseignements. Le Directeur des pêches du Kenya, Godfrey Monor, a marqué sa satisfaction devant la façon dont le projet a contribué à réduire la fracture entre les chercheurs et les gestionnaires. Il a également félicité le projet d'avoir facilité l'appropriation des projets nationaux.

9. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL RÉGIONAL

Après quelques discussions animées, Dr Renision Ruwa, du Kenya, a été réélu Président du GTR avec Mme Maria Ascensão Pinto, du Mozambique, comme Vice-Présidente. Ils demeureront en fonction jusqu'à la prochaine réunion du GTR.

10. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes ont été discutées et approuvées aux fins de soumission au Comité de pilotage régional.

Les participants du Groupe de travail régional d'EAF-Nansen pour la zone du sud-ouest de l'océan Indien:

- Apprécient le soutien fourni par le projet EAF-Nansen pour aider les pays de la région à adopter et mettre en œuvre une approche écosystémique des pêches, essentielle pour respecter leurs engagements envers les Objectifs du millénaire pour le développement et le Sommet mondial sur l'environnement durable à propos du secteurs de la pêche.
- Apprécient l'assistance technique et financière fournie par la FAO/le projet EAF-Nansen et du SWIOFP pour développer les plans de gestion dans la région.
- Tout en reconnaissant les efforts réalisés par le projet EAF-Nansen pour créer des synergies et des complémentarités avec les autres acteurs de la région comme le SWIOFP, ASCLME et le projet SmartFish, les participants soulignent l'importance du renforcement de ces partenariats stratégiques afin de favoriser la mise en œuvre de l'AEP dans la région.
- Appellent le projet EAF-Nansen à inclure la Somalie dans ses activités aux niveaux national et régional.
- Conscients que les décisions et les mesures prises dans un pays pour gérer les stocks partagés et les stocks d'intérêt commun ont un impact sur les pays voisins, les participants reconnaissent la nécessité de coopérer les uns avec les autres et, au niveau régional, avec la Commission des pêches du sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI) pour la mise en œuvre de cadres de gestion harmonisés en accord avec les principes de l'AEP et pour assurer l'engagement politique et l'harmonisation des législations sur la pêche.
- Demandent que la CPSOOI, dans le cadre de son mandat, surveille l'état de mise en œuvre de l'AEP dans la région.
- Tout en reconnaissant que la préparation et l'exécution des plans de gestion est une prérogative des autorités des pêches en collaboration avec les autres entités concernées, les participants conviennent qu'un plan de gestion ne peut être considéré comme durable, que s'il est soutenu par un financement à long terme. Les sources de financement probables sont les crédits affectés par le ministère en charge des pêches, les fonds pour la pêche et les ressources externes dont le secteur privé.
- Demandent que les pays sollicitent, en plus du projet EAF-Nansen, le soutien d'autres sources de financement pour mettre en œuvre les plans de gestion. Pour ce faire, le GTR recommande que les pays renforcent leur coopération avec d'autres projets comme SmartFish pour mobiliser des fonds supplémentaires en soutien à la mise en œuvre des plans de gestion.
- Prennent note de l'initiative de certains pays d'utiliser les compétences et aptitudes disponibles au sein du GTN pour la préparation de l'ébauche des plans de gestion, ce qui a contribué à renforcer l'internalisation de l'AEP et son appropriation. Cependant, les participants ont demandé que, le cas échéant, le projet EAF-Nansen assiste les GTN pour la finalisation de leurs plans de gestion.
- Apprécient la présentation faite sur les différentes étapes du processus de préparation de plans de gestion conformes à l'AEP et notent la nécessité de restructurer les projets de plans de gestion, de les rendre plus concis avec un cadre logique comportant des indicateurs qui permettront de suivre les progrès accomplis en termes d'impact. Les participants s'engagent à intégrer les commentaires et à finaliser les plans de gestion début 2013 au plus tard, en vue de leur adoption par les autorités nationales.
- Apprécient la nécessité de réaliser un examen annuel des mesures de gestion pour évaluer les progrès accomplis et les difficultés rencontrées ainsi qu'une révision générale des plans après une période de 5 ans. Il a été demandé aux pays d'inclure ce point dans leurs plans de gestion.

- Préoccupés par l'importance d'aider les gestionnaires à évaluer et comparer les différentes options et décider des meilleures mesures pour mettre en œuvre les plans de gestion, les participants reconnaissent la nécessité d'inclure dans les plans de gestion une analyse des coûts et bénéfices économiques et sociaux et de l'impact des mesures de gestion. Une analyse préliminaire est en cours de réalisation et sera incorporée aux plans avant leur adoption. Le projet EAF-Nansen a proposé d'organiser une formation régionale sur l'analyse coût/bénéfice.

ANNEXE 1
LISTE DES PARTICIPANTS

COMORES

Kamardine Boinali
Ministère de la pêche
Directeur des pêches
Fomboni, Moheli
Comores
Tel.: +269 3326610
Email: boinalikamar@yahoo.com

Nashime Mohamed
Direction des Ressources Halieutiques
Moheli
Comores
Email: nashimohamed@gmail.com

KENYA

Godfrey Monor
Directeur des pêches
Ministère du développement des pêches
Museum Hill
P.O. Box 58187
Nairobi, Kenya
Email: monorgv@gmail.com

Mwaka Barabara Said
Département des pêches
PO Box 90423 - 80100
Mombasa
Kenya
Tel.: +254 41475157/722596211
Email: barabaraside@yahoo.co.uk

Renison Ruwa
Institut de recherches marines et
halieutiques du Kenya
P.O. Box 81651 -80100,
Mombasa, Kenya
Tel.: +254 733 700 572
Email: kruwa@kmfri.co.ke or
reniruwa@yahoo.com

MADAGASCAR

Samueline Ranaivoson
Direction Centrale de la pêche et des
Ressources Halieutiques
Antananarivo 101
Madagascar
Tel.: +261 3240 612 96
Email: samranaivo@gmail.com

Roginah Rafidison
Direction Centrale de la pêche et des
Ressources Halieutiques
Antananarivo 101
Madagascar
Tel.: +261 320441861
Email: rogirafidi@yahoo.fr

MAURICE

Mardayven Nallee
Ministère des pêches
Division scientifique
4th Floor L.I.C.I. Centre, Port Louis,
République de Maurice
Tel.: +230 2112470
Email: mnallee@mail.gov.mu

Dharmendra Degambur
Ministère des pêches
Direction scientifique
Centre de recherche halieutique d'Albion
Petite Rivière
République de Maurice
Tel.: +230 238 4100
Fax: +230 238 4184
Email: ddegambur@mail.gov.mu

Shyama Rathacharen
Ministère des pêches
Administrateur des pêches
FiTEC
Pointe Aux Sables
République de Maurice
Email: srathacharen@mail.gov.mu

MOZAMBIQUE

Maria Ascensão Pinto
 Direction nationale de l'administration des pêches
 Département de la gestion des pêches
 Consaglieri Pedroso Road, N. 347
 Maputo
 Tel.: +258 21 35 7100 /358000
 Email: apinto347@gmail.com

Stela Chichava Julião Mause
 Ministère de la pêche
 Direction nationale de l'administration des pêches
 Département de la gestion des pêches
 Consaglieri Pedroso Road, N. 347
 Maputo
 Tel.: +258 21 35 7100 /358000
 Email: smausse@yahoo.com.br

TANZANIE

Tumaini Samwel Chambua
 Ministère de l'élevage et du développement de la pêche
 P.O. Box 2462
 Dar es Salaam
 Tanzania
 Tel.: +255 22 2860470/ 713751209
 Email: chatmaini182002@yahoo.com

Abdi Hussein
 Ministère de l'élevage et du développement de la pêche
 P.O. BOX 9152,
 Dar es Salaam,
 Tanzania.
 Tel.: +255 754 362 101
 Email: kalabdy16@yahoo.com

Hosea Gonza Mbillinyi
 Directeur des pêches
 Ministère de l'élevage et du développement de la pêche
 P.O. Box 2462
 Dar es Salaam, Tanzania
 Tel.: +255 222860470 /784455530
 Email: hoseagonza@yahoo.com

FAO

Aubrey Harris
 Fonctionnaire principal chargé des pêches
 Bureau sous-régional pour l'Afrique australe
 PO Box 3730, Harare, Zimbabwe
 Tel.: +263 4 253655/253657
 Email: Aubrey.Harris@fao.org

Kwame Koranteng
 Coordinateur du projet EAF-Nansen
 Service de la pêche marine et continentale (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy
 Tel.: +39 0657056007
 Email: Kwame.Koranteng@fao.org

Kyriakos Kourkouliotis
 Service de la pêche marine et continentale (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Viale delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy
 Tel.: +39 0657053715
 Email: Kyriakos.Kourkouliotis@fao.org

Gabriella Bianchi
 Service de la pêche marine et continentale (FIRF)
 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
 Via delle Terme di Caracalla
 00153 Rome, Italy
 Tel.: +39 06570 53094
 Email: Gabriella.Bianchi@fao.org

SMARTFISH

Clotilde Bodiguel
 Responsable de projet
 Programme SmartFish-FAO
 Blue Tower, 5th Floor, Ebène
 Rue de l'Institut
 Mauritius
 Tel.: +230 402 6100
 Mob.: +230 251 2844
 Email: Clotilde.Bodiguel@fao.org

CPSOOI

Rondolph PAYET
Secrétaire exécutif régional
Unité régionale de gestion (URG)
c/o Institut de recherches marines et
halieutiques du Kenya
P O Box 81651-80100
Mombasa, Kenya
Tel.: +254 20 8023924
E-mail: rpayet@gmail.com

CONSULTANT FAO/ CPSOOI

Warwick Sauer
Rhodes University
Grahamstown 6140
Afrique du Sud
Tel.: +27 827741337
Email: W.Sauer@ru.ac.za

ANNEXE 2
ORDRE DU JOUR

Jour 1	
8.30	Enregistrement
9.00	Introduction <ul style="list-style-type: none"> • Bienvenue et TOR du GTR • Ordre du jour • Rapport du président • Mise à jour sur le projet EAF-Nansen • Discussion générale
10.00	<i>Pause thé/café</i>
10.30	<ul style="list-style-type: none"> • Le processus de planification de gestion de l'AEP • Discussions • Introduction aux projets EAF nationaux et sous-régionaux • Le protocole d'accord - Rapport technique et financier
12.30	<i>Déjeuner</i>
14:00	Rapport sur l'état d'avancement des projets nationaux <ul style="list-style-type: none"> • Tanzanie • Kenya
15.30	<i>Pause thé/café</i>
17.00	<ul style="list-style-type: none"> • Seychelles • Mozambique
Jour 2	
9:00	Récapitulatif de la première journée <ul style="list-style-type: none"> • Maurice • Comores
10.00	<i>Pause thé/café</i>
10.30	<ul style="list-style-type: none"> • Madagascar • Crevettes du Mozambique • Afrique du Sud
12.30	<i>Déjeuner</i>
14.00	<ul style="list-style-type: none"> • Discussions générale sur les enseignements tirés • Endossement et mise en œuvre des plans de gestion • Besoins d'évaluation en soutien à la mise en œuvre des plans de gestion
15.30	<i>Pause thé/café</i>
16.00	<ul style="list-style-type: none"> • Planification des travaux futurs • Programme EAF Nansen de renforcement des capacités • Élection du président et du vice-président • Conclusion et recommandations
17.00	Clôture

